

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **8 mai 2017 à 19 h30** à laquelle prennent part :

Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Madame Louise Bergeron, trésorière et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

17-05-175

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

17-05-176

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2017 et de la séance ajournée du 24 avril 2017.

ADOPTÉE

17-05-177

Prime d'assurance – Piste BMX et Skate Park

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de renouveler la police d'assurance pour la piste de BMX et le Skate Park du Parc Multisport avec BFL Canada risques et assurances Inc. pour la période du premier mai 2017 au premier mai 2018, pour la somme de 1 725 \$, plus les taxes applicables, plus le frais d'administration de l'UMQ de 140 \$ et les taxes applicables à ce frais.

Que la trésorière soit autorisée à payer la somme due à BFL Canada risques et assurances Inc.

ADOPTÉE

Procès –verbal de correction – le greffier dépose un procès-verbal de correction pour le règlement 2015-277 conformément à l'article 92.1 LCV;

17-05-178

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement 2009-168 concernant la délégation à certains fonctionnaires du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement 2009-168 concernant la délégation à certains fonctionnaires du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence.

ADOPTÉE

17-05-179

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 11-04-2017 au 07-05-2017
nos M1504 à M1515 et A41800 à A41830 167 568,71 \$
- dépôts salaires des périodes 201714 à 201718

ADOPTÉE

17-05-180

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 08-05-2017
nos A41831 à A41968 233 094,34 \$

ADOPTÉE

Dépôt des états comparatifs semestriels - La trésorière dépose les états comparatifs requis par l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes;

États financiers du carnaval d'hiver 2017 – (dépôt)

Distribution des profits nets de bar du Carnaval d'hiver 2017 et autorisation de paiement - (remise)

17-05-181

Autorisation Clic Revenu

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de nommer :

Mario Juaire, directeur général

- représentant autorisé
- responsable des services électroniques

Louise Bergeron, trésorière

- représentant autorisé
- responsable des services électroniques

Et à ce titre, les autoriser à :

- consulter le dossier de la Ville et agir au nom et pour le compte de la Ville, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la Ville pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de la Ville aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la Ville, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de la Ville à clicSÉCUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de la Ville et agir au nom et pour le compte de la Ville, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

QUE la Ville de Princeville accepte que le ministre du Revenu communique aux représentants, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur la Ville et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

ADOPTÉE

17-05-182

Mandat à un auditeur indépendant pour le rapport sur le coût de la collecte sélective des matières recyclables

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de mandater Groupe RDL Thetford/Plessis Inc., pour la production du «rapport d'un auditeur indépendant sur le coût net de la collecte sélective des matières recyclables», et ce, pour l'année 2016.

ADOPTÉE

17-05-183

Annulation de l'embauche d'un pompier

ATTENDU la résolution 17-05-135 concernant l'embauche de pompiers;

ATTENDU que Jocelyn St-Pierre a choisi un emploi à temps plein dans une autre municipalité et qu'il n'entend pas donner suite à son embauche à la Ville de Princeville;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de rescinder l'embauche de Jocelyn St-Pierre.

ADOPTÉE

17-05-184

Demande de congé sabbatique – Gaby Lamontagne

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accepter la demande de congé sabbatique présenté par Monsieur Gaby Lamontagne, pompier, prenant effet le 21 mai 2017 et qui se terminera le 21 mai 2018.

Ce congé sans solde n'entraînera pas de perte d'ancienneté et monsieur Lamontagne pourra reprendre l'emploi qu'il détenait ou un emploi équivalent avant l'obtention du congé. Il peut également revenir avant l'expiration du congé.

Dans tous les cas, un préavis d'un mois de son retour au travail est donné à la Ville.

ADOPTÉE

17-05-185

Démission d'un pompier

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accepter la démission du pompier Serge Bibeau avec prise d'effet le 24 avril 2017.

ADOPTÉE

Engagement d'étudiants au service des travaux publics – (remise)

17-05-186

Autorisation à apporter de l'assistance aux sinistrés – Crue 2017

ATTENDU la crue des eaux majeure qui cause des inondations importantes dans plusieurs villes du Québec et entraîné l'état d'urgence dans celles-ci;

ATTENDU la demande d'aide de l'Association des Chefs en Sécurité incendie du Québec en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec demandant aux villes épargnées par la crue de mettre des ressources à la disposition de l'effort d'entraide;

ATTENDU que le directeur de la Sécurité Incendie de la Ville de Princeville peut libérer des officiers, pompiers et l'équipement nécessaire pour cet effort d'entraide sans compromettre la couverture à Princeville;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur du service de sécurité incendie à apporter assistance de la manière indiquée par le Ministère de la Sécurité publique;

QUE les pompiers déployés soient payés au taux horaire habituel.

ADOPTÉE

17-05-187

Droit de passage - Course Relais pour la vie 2017

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil autorise la Course Relais pour la Vie qui aura lieu le 20 août 2017 et qui traversera le territoire de Princeville via la route 116 en provenance de Plessisville vers Victoriaville.

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée au bureau local du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

ADOPTÉE

17-05-188

Fermeture de rue – La Fête des voisins

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser la fermeture d'un tronçon de la rue Lecours entre le coin Lecours et Liberge et le coin Lecours et Saint-Onge, aux conditions suivantes :

- La permission de fermer la rue n'est valide que pour le 3 juin 2017;
- L'activité commence au plus tôt à 13h00 et se termine au plus tard à 20h00;
- Les intersections Liberge/Lecours et Lecours/Saint-Onge doivent permettre le passage des véhicules;
- Les organisateurs doivent installer une barrière aux deux extrémités du blocage;
- Les barrières doivent laisser suffisamment d'espace pour laisser passer des véhicules d'urgence (2m);

Que la Ville prête les bancs servant de barrière et/ou la signalisation.

ADOPTÉE

17-05-189

Avis de motion – Règlement décrétant une dépense et un emprunt 600 000 \$ pour des travaux d'asphaltage sur le 12^e Rang Ouest

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Ruel à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement décrétant une dépense et un emprunt 600 000 \$ pour des travaux d'asphaltage sur le 12^e Rang Ouest.

ADOPTÉE

Modalités de vente du 250-272 Talbot – (Remise)

17-05-190

Grand ménage de l'hôtel de Ville – Poly-Lave

ATTENDU la résolution 16-12-437;

ATTENDU la résiliation du contrat d'entretien ménager en date du 31 mars 2017 et le retard accumulé dans l'entretien de l'hôtel de ville;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à payer à Poly-Lave Inc. la somme de 1900 \$, plus les taxes applicables, pour le grand ménage de l'hôtel de Ville effectué en avril 2017.

ADOPTÉE

17-05-191

Avis de motion –Règlement modifiant le règlement 2006-119 concernant la gestion des matières résiduelles

Avis de motion est donné par le conseiller Laurier Chagnon à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un Règlement modifiant le règlement 2006-119 concernant la gestion des matières résiduelles.

ADOPTÉE

17-05-192

Dérogation mineure de Monsieur Jean-Pascal St-Onge et de Madame Andrée-Anne Thibodeau

ATTENDU QUE les copropriétaires désirent construire un bâtiment accessoire de 84,1 m² pour pouvoir entreposer des accessoires et véhicules personnels tout en minimisant l'espace occupé au sol;

ATTENDU QUE la superficie projetée du bâtiment accessoire est conforme à la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE le bâtiment projeté s'agence très bien avec le bâtiment principal;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 73, 10^e Rang Est la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Jean-Pascal St-Onge et Madame Andrée-Anne Thibodeau afin de permettre la construction d'un bâtiment accessoire d'une hauteur de 7,32 m, ce qui fait 96% la hauteur du bâtiment principal de 2 étages, ce qui représente une dérogation de 1,7 m pour la hauteur par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

17-05-193

Dérogation mineure de Monsieur Jessy Robichaud

ATTENDU QUE le propriétaire désire construire un garage annexe de 111,5 m² à la résidence dans le but de mettre à l'abri son véhicule, VTT, différents accessoires et son tracteur ainsi que permettre la réception de la moulée pour les chèvres pur race avant de la transférer dans la chèvrerie;

ATTENDU QUE la superficie projetée du bâtiment annexe serait conforme comme bâtiment accessoire;

ATTENDU QUE ce bâtiment annexe ajoute une plus-value à la propriété ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 73, 7^e Rang Ouest la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Jessy Robichaud afin de permettre la construction du garage annexe pour atteindre 46 m² de plus que permis pour un bâtiment annexe par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

17-05-194

Vente d'un terrain résidentiel – 120 Lecours

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à André Gaulin ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 982 319 (120 rue Lecours) du cadastre du Québec pour le prix de 20 459,50 \$ avant les taxes applicables.

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

17-05-195

Entente entre la Fabrique Bx François-de-Laval relative à la Foire Bière Bouffe et Culture

ATTENDU la lettre de la Fabrique Bx François-de-Laval concernant la tenue de la Foire Bière Bouffe et Culture qui aura lieu les 12 et 13 août 2017 qui sera tenue en partie sur les terrains de la Fabrique;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseil confirme :

QU'un accès automobile jusqu'à l'église sera maintenu;

QUE le montage et le démontage des chapiteaux se feront en dehors des heures de célébration;

QUE l'usage des terrains gazonnés de la Fabrique aura lieu les 12 et 13 août seulement et qu'ils seront remis en état;

QUE la musique et le bruit seront réduits au minimum durant les célébrations;

QUE les projections sur l'Église et l'usage du perron de l'Église n'auront pas lieu durant les célébrations;

QUE la Ville dégage la Fabrique de toute responsabilité pour tout incident pouvant survenir sur le terrain de la Fabrique pendant la préparation, la tenue et le démontage de cette activité.

ADOPTÉE

17-05-196

Achat de filets de protection pour terrain de baseball

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de procéder à l'achat de filets de sécurité pour l'achat et l'installation de nouveau terrain de balle du Parc Multisport au montant maximal de 17 390 \$, plus les taxes applicables.

Que cette dépense soit financée à même les revenus de taxes foncières supplémentaires pour 10 500 \$ et la balance à même le compte de grand livre 02.701.58 522

Que la trésorière soit autorisée à payer cette dépense.

ADOPTÉE

17-05-197

Commandite 2016-2017 au Club de hockey le Titan

ATTENDU l'entente intervenue avec le Club de hockey junior AAA Le Titan de Princeville notamment pour assurer la visibilité de la Ville de Princeville;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de verser un montant de 27 250 \$ pour la saison 2016-2017 prévu à l'entente.

ADOPTÉE

17-05-198

Demande d'aide financière – Programme de reconnaissance des Bénévoles au Centre-du-Québec

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de faire un don de 100 \$ à la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec pour son programme de reconnaissance des bénévoles au Centre-du-Québec 2017.

ADOPTÉE

17-05-199

Demande d'aide financière – Marche pour l'Alzheimer 2017

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de faire un don de 100 \$ à la Société Alzheimer du Centre-du-Québec pour sa campagne « Marche pour l'Alzheimer 2017 ».

ADOPTÉE

17-05-200

Demande d'aide financière – Fondation Québécoise du Cancer

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à verser une contribution de 250 \$ à la Fondation québécoise du cancer pour sa campagne de financement annuelle 2017.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

17-05-201

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire